



Communiqué de Presse

LE FEAMP :

La dotation accordée à la France permettra à la pêche de relever ses défis

Le Président du CNPME, Gérard ROMITI, salue le résultat obtenu par Frédéric Cuvillier dans le cadre de sa négociation avec la Commission européenne concernant l'enveloppe française allouée par le nouveau Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP).

Cette augmentation substantielle de fonds, en comparaison avec la période précédente (2007-2013), laisse présager de nombreuses possibilités de développement de projets notamment axés sur la recherche appliquée à la pêche et le soutien aux entreprises.

Le CNPME réitère par ailleurs son engagement auprès des services de l'Etat et de l'Association des Régions de France dans le processus d'élaboration des documents nécessaires à la mise en œuvre de ce fonds et souhaite être associé aux discussions liées à la ventilation de cette enveloppe.

Il rappelle également qu'il restera vigilant quant à l'emploi de cette manne financière afin qu'elle ne soit pas détournée de son but et permette au secteur de la pêche de relever les défis de la nouvelle Politique Commune de la Pêche.

Paris, le 13 juin 2014

Contact : Hubert CARRE, Directeur Général, 06 80 60 37 62

